

LISTE CITOYEN À BOURG-LA-REINE

Ligne d'autobus : qui décide, et pour qui ?

UNE RÉCENTE exposition à la mairie a permis aux habitants de BLR, et à leurs conseillers municipaux par la même occasion, (du moins ceux de la minorité !) d'apprendre les projets que leur avaient concoctés une instance lointaine, le « comité d'axe de la ligne du 172 ». Sans vouloir contester la légitimité de ce comité, ni la nécessité d'améliorer la circulation des lignes d'autobus, nous nous posons beaucoup de questions sur ce projet, la façon dont il a été élaboré, son intérêt, et ses conséquences sur notre vie quotidienne... En effet on nous parle de créer boulevard Joffre un couloir d'autobus qui profiterait uniquement au 172, de faire passer le 172 avenue Galois, et de déplacer le 192 rue de la Bièvre :

► Il y a quelques années, la ligne du 172 a été déplacée du bd Carnot à la rue de la Bièvre. Ce déplacement a-t-il eu des effets bénéfiques ?

► Quel bénéfice est attendu de son nouveau déplacement avenue Galois, sachant que celle-ci est régulièrement bloquée par les embouteillages du carrefour de la place de la Libération ?

► Est-il raisonnable de créer un couloir qui ne profite qu'à une ligne de bus, alors que quatre ont leur terminus à BLR et que trois autres traversent notre ville ?

► Est-il raisonnable de rallonger le trajet du 192 en le faisant passer rue de la Bièvre, souvent embouteillée, puis

boulevard Joffre, qui ne l'est pas moins ?

► Est-il raisonnable qu'il n'y ait plus aucun arrêt d'autobus au centre de Bourg-la-Reine ? Quelle ville accepterait que sa mairie ne soit plus desservie ?

► Est-il raisonnable de ne traiter les problèmes de fond de circulation et de stationnement qu'à l'occasion de grandes annonces et de travaux farineux ?

Rappelons-nous : il y a quelques années, l'avenue Galois a déjà fait l'objet d'annonces extravagantes : élargissement, instauration d'une voie de circulation douce ... Ce projet a été abandonné mais les défauts et dangers que nous dénonçons depuis longtemps n'ont pas été traités : vitesse excessive des véhicules, danger des carrefours desservant deux écoles, embouteillage du carrefour du haut de l'avenue et dangerosité de la traversée pour les piétons, sans parler des difficultés de stationnement aggravées par le stationnement de voitures d'entreprise sur une bonne part de son trajet. Par-dessus tout, est-il normal que ces projets n'aient été discutés que dans des instances non publiques (le comité d'axe) et n'aient jamais été discutés dans la seule instance qui débattenne en public, à savoir le conseil municipal ? Quant aux difficultés de transport des Réginauburgiens, la municipalité affirme qu'elles seront résolues par le futur Paladin, autobus interne à la Communauté d'agglomération. Mais

les études concernant celui-ci ont été lancées par la Communauté d'agglomération, elles aussi sans travail préalable ni avec les élus, ni avec l'ensemble des associations locales, ni même avec les services de la ville (ce texte a été écrit le 8-12-2004 – il est donc possible que lors de sa publication, en janvier 2005, des éléments puissent avoir évolué).

Catherine Riegel.

**LES ÉLUS DE LA LISTE
CITOYEN À
BOURG-LA-REINE
SOUHAITENT
UNE BONNE ANNÉE 2005
À TOUTES
LES RÉGINABURGIENNES
ET À TOUS
LES RÉGINABURGIENS.**

LISTE BOURG-LA-REINE
DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

Gabegie

LORSQUE, à l'automne, chacun paie ses impôts locaux, une part non négligeable de la taxe d'habitation (entre le quart et le tiers de son montant) va dans les caisses du département. Pour quoi faire ? Eh bien, dans les Hauts-de-Seine, le président du conseil général – hier Pasqua, aujourd'hui Sarkozy – a une danseuse qui coûte très cher au contribuable : le pôle Léonard de Vinci. Une faculté privée dont personne n'a pu, à ce jour, démontrer une quelconque utilité, mais dont la Cour régionale des comptes a pu dire qu'elle constituait « ... un montage juridique qui pourrait recevoir de multiples qualifications, avec des conséquences juridiques diverses... ». Et qui a coûté aux contribuables atoséquanais depuis 1998, date de sa création, la bagatelle de 407 millions d'euros (2,70 milliards de francs) ! Tout cela pour quelques privilèges !

Dominique Forette.

Fax : 01 46 63 59 64

Email : dominique.Forette@wanadoo.fr

Une petite curiosité sur le site de la ville

UN PETIT ACCÈS de curiosité nous a incités à rechercher les associations de parents d'élèves des écoles de BLR sur le site internet de la ville. Echec et mat ... Et pourtant figurent l'association groupant animateurs

et parents de l'Aumônerie catholique, Parentissimo, et quelques autres !

Certaines associations seraient-elles moins dignes de figurer sur le site que d'autres ?

C.R.

LA FEMME NARSÈS :

Comment cela s'appelle-t-il, quand le jour se lève, comme aujourd'hui, et que tout est gâché, que tout est sac-cagé, et que l'air pourtant se respire, et qu'on a tout perdu, que la ville brûle, que les innocents s'entre-tuent, mais que les coupables agonisent, dans un

coin du jour qui se lève ?

ÉLECTRE : Demande au mendiant. Il le sait.

LE MENDIANT : Cela a un très beau nom, femme Narsès. Cela s'appelle l'aurore.

Électre

Jean Giraudoux.